

LUCET

Le village de LUCET, est situé dans constantinois entre FEDJ-M'ZALA et MILA, à 30 km à l'Ouest. Sur un plateau dont l'altitude maximale est de 988 mètres cette localité est distante de 51 km de son chef lieu du département la ville de CONSTANTINE, au Sud-est.



Nom initial : BENI GUECHA

Climat méditerranéen avec été chaud

La commune se trouve sur des terres fertiles dans une vallée qui fait la jonction entre l'Oued BOUSSELAH et l'Oued EL-MALEH. Ses points culminants sont le Djebel EL-KHALFI (988 mètres) au sud et Djebel GHABALOUS, appelé aussi Djebel SKHOUNA (875 mètres) à l'Ouest.

L'oued EL-MALEH borde la commune à l'Est.

Histoire

Présence turque  1515-1830

A l'époque turque, la région de MILA relevant du Beylik de l'Est a connu des troubles permanents en raison de la lourdeur du *kharadj* imposé aux habitants par le pouvoir du Bey.

La tribu de FERDJIOUA ne reconnaît pas la souveraineté du Bey de Constantine. La famille ACHOUR et plus particulièrement Ahmed Ben BOUAKKAZ Ben ACHOUR s'oppose à la levée de l'impôt.

À l'arrivée des Français, il se range auprès d'eux et va mener des batailles contre les OULED SOLTANE.

En 1846 aidé par les militaires français, il soumet les BENI GHEBOULA et les BENI FOUGHAL.

Présence française  1830 - 1962

La petite Kabylie fut pénétrée par la colonisation dans les années qui suivirent la répression de l'insurrection de 1871.

Sur les routes de CONSTANTINE à DJIDJELLI se rencontrait d'abord la cuvette de MILA : on y créa par étapes : en 1874, SIDI MEROUAN et ZERAIA, en 1875 SERAGHNA et REDJAZ, en 1881 ce fut TIBERGUENT et ROUACHED. En 1883, GRAVELOTTE, SILIANA et HAMALA et enfin LUCET.

Le centre de population de BENI GUECHA, de la commune mixte de FEDJ M'ZALA, est créé par décision gouvernementale du 23 janvier 1885 mais peuplé seulement le 8 novembre 1887 sur des terres *azels* de la tribu des BENI GUECHA.

58 familles venant du Midi de la France s'installent sur les 3 004 hectares concédés.

Il prend le nom de LUCET par décret du 23 février 1891.



Jaques Marcel LUCET (1816/1883)

Sénateur de 1876 à 1883, né à LIMOUZIS (Aude) le 21 octobre 1816, mort à SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise) le 10 juillet 1883, était avocat à TOULOUSE en 1848. Secrétaire du commissaire de la République en février, il se présenta aux élections du 23 avril, à l'Assemblée constituante, mais il échoua avec un petit nombre de voix. Il fit ensuite, après le 10 décembre, une vive opposition au prince Louis-napoléon, se livra à quelques manifestations hostiles au moment du 2 décembre, et fut arrêté et condamné à l'exil par une commission mixte.

Il resta cinq ans en Italie, puis se fixa à CONSTANTINE en qualité d'avocat ; Il s'y occupa aussi de questions d'agriculture et de colonisation. Nommé préfet de Constantine le 6 septembre 1870, il fut élu, le 1er février 1871, représentant de Constantine à l'Assemblée nationale, le 1er sur 2, par 4 303 voix (11 522 inscrits). Il prit place à la gauche républicaine, et vota contre la paix, contre la démission de THIERS, contre le septennat, pour le retour à Paris, pour l'amendement Pascal DUPRAT, pour les lois constitutionnelles.

Il fit aussi partie de plusieurs commissions et fut le rapporteur de la loi relative à l'émigration des Alsaciens-lorrains en Algérie. Elu sénateur de Constantine le 30 janvier 1876, par 42 voix (71 votants) contre 26 au général de Lacroix, et réélu, au renouvellement triennal du Sénat, le 5 janvier 1879, par 41 voix (77 votants), contre 36 à M. du Bouzet, il continua de siéger à gauche, repoussa la dissolution de la Chambre demandée, le 23 juin 1877, par le ministère de Broglie, et s'associa constamment aux votes de la fraction républicaine avancée. Il mourut au mois de juillet 1883 et fut remplacé, le 7 octobre suivant, par M. FORCIOLI.

Source : Senat



L'Administrateur de la Commune Mixte de FEDJ-M'ZALA analysait les problèmes posés par le peuplement Européens de sa commune. Il nous a paru juste de reprendre quelques unes de ces pages ; elles mettent en lumière la peine des hommes et la qualité de l'effort de ceux qui ont tenu et permis ainsi d'atteindre ce degré de développement agricole qui est l'apanage de cette région.

L'Histoire du centre de LUCET est un exemple poignant des surprises réservées aux installations des villages de colonisation.

LUCET, appelé au début « BENI GUECHA » est situé sur un plateau aujourd'hui riant et accueillant au visiteur, très sain et largement balayé par les vents qui passent sur une plaine fertile, au pied des contreforts montagneux du Djebel **SKHOUNA**.



Les familles installées sur ce plateau en 1887 venaient du midi de la France. Elles arrivèrent en été et furent mises en possession, dès leur arrivée, des lots qui leur étaient destinés. Le village tracé simplement par les caniveaux délimitant les rues, fut, en deux mois, couvert de tranchées représentant les fondations des maisons en construction. Des tentes abritaient les nouveaux colons et leurs enfants, installations sommaires sous un soleil parfois brûlant créant des évaporations nocives dans le sol remué, et auquel les nouveaux arrivés n'étaient pas habitués. La fièvre fit des ravages inattendus et profonds dans la population. Le petit cimetière voisin recevait presque chaque jour des tombes nouvelles.

L'Administration fit son devoir. Elle intervint en créant une cantine pour la distribution de portions gratuites et en dotant le village d'un poste d'infirmière, mise à la disposition des colons qui se hâtaient de s'installer entre des murs non crépis et fraîchement construits couverts d'une toiture à claire-voie.

Un jour, un mot du garde-champêtre des BENI GUECHA informait l'Administration de FEDJ-M'ZALA qu'il ne trouvait pas un homme valide au village pour porter un enfant au cimetière. Vingt personnes étaient mortes en un mois sur le plateau meurtrier : certaines familles avaient perdu jusqu'à trois enfants en quelques semaines ; et quels enfants : des jeunes gens et des jeunes filles de 14 à 18 ans, venus pleins de santé et de force de nos belles campagnes françaises deux ou trois mois auparavant.

Ceux qui vécurent ce drame atroce en ont gardé un souvenir ineffaçable.

Malgré ces revers, LUCET est resté le village le plus prospère de la région. Ravagé comme les autres centres par la grêle de 1895, il s'est relevé de ses ruines et les colons qui restent, les enfants de la vague humaine sacrifiée, instruits au contact de l'expérience acquise sont devenus des agriculteurs actifs, intelligents, travailleurs et avisés.



COMMUNE MIXTE

La commune indigène de **FEDJ M'ZALA**, composée des territoires de six tribus, est érigée en commune mixte par arrêté du 1er décembre 1880 (à effet au 1er janvier 1881).

Elle était composée :

FEDJ M'ZALA (hameaux et bord), chef lieu,

ARRES, douar - AZEL EN NOURA (Ancienne ferme école) - BEÏNEN, douar - BOU SELAH, douar - DJEMILA, douar - GHOMERIANE, douar - **LUCET (BENI GUECHA), centre** - MENAR (Ouled Ameur), douar - MERDJ EL KEBIR, douar - MOUZLIA, partie de douar - OULED KEBBEB, douar - RAS FERDJOUA, douar - RICHELIEU, centre - ROUACHED, centre - ROUSSIA, douar - SARAF, douar - TACHOUDA, douar - TASSADANE - TASSALA - TIBERGUENT, centre - ZARZA, douar - ZOUAGHA, douar -

La commune mixte de FEDJ M'ZALA a été supprimée le 14 janvier 1957



La Commune de Plein Exercice de LUCET est officiellement créée par Arrêté du 14 janvier 1957

Créé en 1886 sous le nom de BENI GUECHA :

Superficie : 3 005 hectares divisés en 53 concessions agricoles et 5 lots industriels.

Origine des terres : Prélévées sur les azels domaniaux des BENI-GUECHA et BOULAÏANE.

Dépenses d'installation : 195 700 francs.

Peuplement primitif : 37 immigrants et 21 algériens, sur lesquels 25 immigrants et 7 algériens sont restés en possession.

Éléments nouveaux : 1 immigrant, 15 algériens et 1 indigène.

Mouvement de la population : 155 habitants en 1901. Tous français.

Naissances : de 1886 à 1902 = 101.

Décès : de 1886 à 1902 = 78.

Situation économique :

Superficie complantées en :

Céréales : 975 hectares,

Vignes : 78 hectares,

Jardins (cultures maraichères et arbustives) : 22 hectares.

BETAIL : Bœufs 80 - Moutons et chèvres 260 - Chevaux et Mulets 180.

Matériel agricole :

Charrues 18 valant 4 000 francs,

Autres instruments agricoles : 11 valant 7 000 francs,

Constructions agricoles : 50 valant 150 000 francs.

Observations générales : Le développement du centre de LUCET, ralenti par les maladies qui ont éprouvé les premiers colons, est aujourd'hui en bonne voie.

Le nombre de concessionnaires qui sont restés en possession est proportionnellement. La plupart sont dans l'aisance.

Situation des indigènes : N'a été aucunement touchée par la création du centre. Un indigène a acquis 60 hectares dans le périmètre de colonisation.



Un Récit de Madame CADENE née CHEVAL, relevé sur un site.

...En 1837 prise de Constantine, le pays fut administré par un gouverneur général civil. Le gouvernement français de ce temps offrait gratuitement 32 hectares de terre à toutes les familles de France qui désiraient s'expatrier pour coloniser le pays. Il y avait toute sorte d'européens, c'est ainsi que l'an 1888 les époux MALATERRE (mes grands parents maternels, quittèrent leur pays natal : l'Aveyron, en compagnie de leur six enfants : Justin, Marie (avait 19 ans), Eugène, Firmin, Léontine et Emélie, ils étaient accompagnés de quelques familles Aveyronnaises qui tentaient l'aventure. Naturellement ils furent déçus en arrivant quand ils se retrouvèrent dans un endroit du nom de BENI GUECHA qui prendra, plus tard, le nom de **LUCET**.

Il y avait là quelques maisons celles des premiers pionniers, mais elles n'étaient pas pour eux, ils logèrent sous des tentes fournies par l'administrateur du village voisin FEDJ M'ZALA, distant de 5 à 6 kilomètres.



Le village de **LUCET** s'agrandissait au fur et à mesure que les maisons s'achevaient. Il y eut bientôt une vingtaine de familles et un grand nombre d'enfants. Il leur fallu, capter des sources, construire des routes et défricher les terres. Avant d'être agriculteurs, les hommes étaient cantonniers, ceci à seule fin de gagner un peu d'argent pour nourrir leur famille. Ces hommes et femmes créèrent des jardins, plantèrent des arbres fruitiers, cultivèrent des potagers, plantèrent des vignes, semèrent des céréales, creusèrent des puits. Ils essayèrent de mettre en valeur cette terre qui n'avait jamais produit.

Au début ils eurent des déboires : le phylloxéra détruisit la vigne, le gel saccageait les récoltes, et lorsque cela arrivait la grand-mère appelait les enfants dès quatre heures du matin pour glaner les épis que la grêle avait cassé et à huit heures ils partaient à l'école.

Dans la classe il y avait soixante élèves pour une seule institutrice et à l'âge de treize ans ces enfants devaient quitter l'école pour faire place aux plus petits (et travailler aux champs). En plus de la dureté du climat, il y avait les maladies : abcès pernicieux, paludisme, fièvres, accidents, insécurité. Les années passaient la famille s'implantait malgré les départs et les malheurs, le grand père mourut de congestion, Justin le fils aîné partit faire son service militaire.



La concession trop petite ne nourrissait plus son monde. La fille aînée Marie fut placée à Constantine comme bonne, sa sœur cadette Eugénie le fut aussi. La terre ne donnait pas les espérances promises et les bouches trop nombreuses à nourrir. Justin revint et ce fut au tour de Firmin de rejoindre l'armée, un an après son retour il mourrait des suites d'un refroidissement

contacté pendant son service. Puis ce fut au tour de Léontine à chercher du travail dès l'âge de 15 ans et elle fut à son tour placée comme bonne. En 1895, Marie MALATERRE se maria avec Henri CADENE. Ils eurent huit enfants André, Firmin, Henriette, Maria, Edmond décédé à l'âge de 18 ans, Adeline, Rosa et Albert.

En 1901 Léontine (ma mère) se maria avec Jean Cheval employé au P. L. M à Philippeville, ils eurent quatre enfants : Jeanne, Lucien, Yvonne, décédée à trois ans et demi et France. Mon père était originaire de la Drôme où l'on retrouve des CHEVAL en 1745. Il était né à Chante Merle les blés. Appelé à faire son service militaire en Algérie le pays lui plu, il y resta et entra à la compagnie où il a travaillé pendant 33 ans avant de prendre sa retraite. Puis Justin se maria avec une jeune fille de Savoie ; Félicie LOMBARD, ils eurent deux filles Emma et Odette.

Enfin arriva le jour où la dernière des filles Emélie se maria avec Augustin BONNET et ils eurent trois enfants : Raymonde, Firmin et Irène. Vous remarquerez en lisant l'histoire des époux MALATERRE que les grands parents et leurs enfants sont nés en France et que la deuxième et troisième génération sont nés en Algérie.

Ces hommes étaient des paysans ardents au travail, qui se déplaçaient en tombereaux pour aller au marché des villages environnant vendre les produits de la ferme. Ils étaient satisfaits de ce moyen de transport d'ailleurs ils n'avaient pas le choix. Et puis comme en France, ils portaient des sabots, les chaussures étaient un luxe du dimanche. Les vendanges étaient faites par la jeunesse française, à la fin de la cueillette, un repas froid était servi sur l'herbe et jeunes gens et jeunes filles dansaient au son d'un accordéon, c'était gai et réjouissant. Les dimanches après-midi les jeunes filles jouaient aux croquets, les jeunes gens aux boules ou aux cartes et le soir de nouveau bal aux lampions toujours aux sons d'un accordéoniste bénévole.

Les danses comprenaient des séries au nombre de cinq : Polka, Mazurka, Skotich, Valse et Quadri, après chaque série le cavalier offrait à boire à la cavalière, ce n'était pas du champagne mais simplement de la menthe ou du citron à l'eau. Nous vivions le bonheur simple de gens de la terre, nous étions heureux. Même les parents, qui étaient de bons valseurs, ne voulaient oublier leur jeunesse et faisaient des concours de valses. Il ne fallait pas pour autant oublier le travail et à tour de rôle les jeunes montaient la garde jour et nuit dans les vignobles ou les meules de blés contre les voleurs.

Les jeunes filles et femmes allaient au lavoir communal, elles gardaient aussi les oies et les porcs tout en crocheting de la dentelle. Notre village formait une grande famille et tout le monde était heureux et se donnait rendez-vous pour le dimanche suivant. Jusque là je n'ai parlé que de la vie de ma mère et de sa famille (frères et sœurs). Mes parents habitaient Philippeville où mon père avait son emploi. Je suis donc née dans cette petite ville du littoral algérien le 7 novembre 1902.



Je conserve beaucoup de souvenirs de ma jeunesse. J'ai vécu trois guerres, la première en 1914-1918, j'avais 12 ans. Je me souviens du 4 août 1914 ; bombardement de la ville à cinq heures du matin par un cuirassé allemand et pendant ce temps un autre navire canonait la ville de Bône. Avant ces attaques nous avons vu passer dans le ciel deux immenses cigares tout illuminés, c'était les dirigeables Zeppelins ; le Dixmude et le Bismarck. Ils furent détruits mais je n'ai jamais su si c'était par accident ou sabotage ? Ils étaient l'orgueil de l'armée allemande. Le lendemain de ces bombardements : mobilisation générale, départ de tous les hommes de 18 à 60 ans. Le crime allemand était donc signé sans déclaration de guerre. Le départ de ces hommes fut émouvant et tous pensaient que cela serait de courte durée, hélas elle a duré quatre ans dans de grandes souffrances, beaucoup ne sont pas revenus et d'autres furent infirmes à vie. Nous les enfants nous étions attentifs à tout ce qui se passait, quand il y avait le couvre feu, la ville était plongée dans l'obscurité. Vers cinq heures du soir un employé de la sous-préfecture lisait à haute voix les communiqués pour informer la population de ce qui se passait sur la zone de guerre.

Nous n'avions ni radio, ni télé bien sûr. Mon père avait installé chez nous la carte de l'Europe et à l'aide de petits drapeaux nous marquions les avances et retraites des troupes. Ensuite il y eut des restrictions, mon frère et moi-même faisons la chaîne à la sortie de l'école, pour acheter soit un peu de pain, soit un litre de pétrole ou un kilo de sucre. Quant aux écoles ce n'était pas comme maintenant la mixité n'existait pas. Il y avait l'école des filles et celle des garçons et celles que nous fréquentions étaient laïques. Il existait aussi une école secondaire de filles et un collège de garçons. Ces dernières conduisaient aux bacs,

mais elles étaient réservées à " l'aristocratie " car elles étaient payantes et donc pas pour nous. Tout ceci pour vous dire qu'à chaque fois qu'un bateau de blessés arrivait, c'était toujours l'école laïque de filles qui se transformait en hôpital. Il fallait sortir les pupitres dans la cour pour y installer les lits des blessés qui recevaient les premiers soins avant d'être dirigés vers ALGER la capitale. Nous avions classe le matin et l'après midi on nous donnait de la laine et des aiguilles pour tricoter pour nos soldats : pulls, des passes montagnes, gants, chaussettes, caches nez. Celles qui ne savaient pas tricoter tiraient des fils dans la toile de vieux draps pour faire de la charpie. Le coton hydrophile faisait défaut. Plusieurs institutrices étaient partie comme volontaires comme infirmières, la directrice répartissait les élèves et les cours continuaient. Une amie et moi faisons partie de cette catégorie, c'était des classes surchargées d'enfants 50 à 60 entre six et huit ans, cela me plaisait beaucoup. Après trois semaines, il arriva des remplaçantes. Pour ma part, j'avais décidé d'apprendre la dactylo pour entrer dans la compagnie P L M, j'ai appris en trois mois, mais ma demande arrivée trop tard ne me permit pas cet emploi.

Je me suis donc lancée dans la couture, je travaillais à domicile et parcourais la ville du nord au sud et de l'est à l'ouest à pieds. Pour mon père c'était pareil, nous n'avions pas de bicyclette et pas de bus et c'était dans la normalité des choses. Lorsque ma mère voulait aller voir sa famille ! Nous prenions le train de Philippeville à Constantine 90 kilomètres, ensuite nous dormions dans cette ville pour prendre la diligence à cinq heures du matin. Chaque fois qu'il y avait une côte, le cocher faisait descendre tous les voyageurs, les enfants cueillaient des fleurs au bord de la route et les adultes poussaient la diligence. A moitié du chemin le cocher changeait les chevaux à un relais et on arrivait à LUCET à trois heures de l'après midi ; tout ce temps pour faire 180 kilomètres.

Les années ont passée et je me suis marié avec mon cousin Firmin Cadène le 28 octobre 1925. Comme il était employé agricole, j'ai habité dans de différentes fermes, mon fils Louis est né à Constantine en 1926 et ma fille Huguette 16 mois après en 1927. Nous avons habité pendant 15 ans dans le village de ROUGET de LISLE mon mari en fut élu adjoint principal, nous vivions en très bons termes avec les musulmans du village et du centre environnant.

En 1939, ce fut la deuxième guerre de nouveau mobilisation générale il ne restait au village que deux hommes, mon père âgé de 70 ans et un autre habitant de 60 ans. Les femmes restaient seules pour poursuivre les moissons et travaux des fermes. Heureusement qu'il y avait le Caïd, chef de la communauté arabe venait de temps en temps surveiller la bonne marche des travaux et il passait dans toutes les fermes. La France fut attaquée par les allemands en 1914 c'était par le Kaiser et son fils le Komprinz. En 1939 les allemands recommencèrent, Hitler et ses généraux, des hommes ambitieux, voulaient dominer l'Europe. Cette guerre se termina en 1945...que commença quelques années plus tard la guerre d'Algérie, elle n'était pas comme les autres mais le feu couvait sous la cendre depuis des années, à mon avis les arabes n'avaient jamais accepté l'injustice du gouvernement de l'époque.

Vers 1870 un homme politique qui était avocat monsieur CREMIEUX membre de la défense nationale obtint que soit donnée la nationalité française à tous les juifs, alors que les arabes et les africains noirs qui combattaient pour la France n'obtinrent pas ce droit. Cette grossière injustice ne fut jamais acceptée.



Adolphe CREMIEUX (1796-1880)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Adolphe_Cr%C3%A9mieux

En 1920, un administrateur, monsieur MARSEILLE, et ses deux filles de 14 et 16 ans et son adjoint furent assassinés c'était dans le sud de BATNA. L'armée envoya une compagnie de l'infanterie coloniale, en partie des noirs, ils eurent vite fait pour mettre de l'ordre, tuer les responsables et le calme revint. Mais quelques années plus tard, les arabes massacrèrent des juifs à Constantine (c'était en 1934) je me souviens que ces émeutiers arrêtaient tous les automobilistes, s'ils s'agissaient de français (chrétiens) ils garnissaient la voiture de tissus bleu, blanc, rouge, si ils y trouvaient des juifs ils étaient tués.

Après une courte accalmie, de nouvelles émeutes mais cette fois contre tous ce qui était européens (juifs compris). C'est en 1945 que les massacres des français ont commencé dans deux grandes villes SETIF et GUELMA, puis en 1954 avec l'assassinat d'un jeune instituteur métropolitain arrivé avec son épouse qui fut grièvement blessée. Ils rejoignaient leur poste en Algérie. Là aussi l'armée est entrée en action, mais ces guérillas durèrent jusqu'en 1962 et les arabes obtinrent ce qu'ils désiraient : leur indépendance.

Cependant tous n'étaient pas d'accord, ils souhaitaient le maintient de la présence française. Pendant 7 ans nous avons vécu sur les nerfs avec la crainte d'être tués, bref ! Le gouvernement et la politique communiste aidant ; les arabes ont obtenu que les européens quittent l'Algérie en abandonnant leurs biens. Ce fut donc en 1962 que nous avons connu l'exode, le parcours que nos grands parents et parents ont fait de France, nous les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} générations avons refait le chemin à l'envers.

J'ai donc passé depuis ma naissance en 1902 en Algérie jusqu'au départ pour la France en 1962, (j'avais 60 ans et il fallait de nouveau faire face à l'adversité se reconstruire une vie !). En conclusion, sans la politique nous n'aurions jamais quitté l'Algérie, entre les deux communautés il n'y avait pas de racisme, chacun avait ses coutumes et ses mœurs, et j'ai gardé de bons souvenirs de mon pays natal

J'ai voulu écrire ces pages pour que ma famille puisse connaître la vie dure de leurs ancêtres en Algérie et le retour vers la France au bout de plusieurs générations. (Je peux affirmer) que ces hommes et femmes ont fait de ce pays une contrée magnifique !

Comment nous faire croire que les français tenaient les arabes en esclavage !, que les écoles leur étaient interdites (?), comme l'écrit monsieur Jules ROY dans son livre *Les chevaux du soleil* que nous avons vu à la télé. Alors que déjà à mon époque il y avait des petites filles musulmanes, qui poussaient leurs études jusqu'à 15 ans puis retirées (contre leur gré) par les parents pour être voilées. Elles ne pouvaient plus sortir sans ce voile, c'était disaient-elles " *la coutume* " Quand aux garçons c'était différent, ils poursuivaient des études poussées, la preuve il y eu des avocats, des médecins, des pharmaciens, des dentistes, des professeurs de Français et des officiers dans l'armée française. Pour eux les études étaient gratuites alors que pour nous c'était payant.

Fait à Valence en 1982, autobiographie de ma vie.



Hurnist.ar.L

www.delcampe.net

DEPARTEMENT

Le département de CONSTANTINE est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962 (Code 9 D)

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de CONSTANTINE fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'Est de l'Algérie.

Le département de Constantine couvrait alors environ 192 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : BATNA- BÔNE - BOUGIE, GUELMA - PHILIPPEVILLE - SETIF.

Le 7 août 1955, le département de CONSTANTINE fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de BÔNE.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le

pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de SETIF et le département de BATNA.

Réduit à la région de CONSTANTINE et à sa côte, le nouveau département de Constantine couvrait alors 19 899 km², était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : AÏN BEIDA, AÏN M'LILA, COLLO, DJIDJELLI, EL MILIA, MILA et PHILIPPEVILLE.

Une dernière modification lui fit perdre temporairement au Nord, l'arrondissement de DJIDJELLI vers un éphémère département de BOUGIE, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de MILA comprenait 17 localités : AÏN KERMA – AÏN TINN – AZEBA – BENI HAMIDANE – FEDJ M'ZALA – GRAREM – KEF BOU DERGA – **LUCET** – MILA – REDJAS – RICHELIEU – ROUACHED – SIDI KHALIFA – SIDI MEROUAN – TESSALA – TIBERGUEM – ZERAIA -

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n°57 403 de la commune mixte de FEDJ M'ZALA mentionne **302 noms de soldats « Mort pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918 :

En rouge ceux natifs de LUCET ou BENI GUECHA

ABBACHE Boudjema (1919) – ABDELAZIZ Mohamed (1917) – ABECHE Mohamed (1917) – AILHAUD Hubert (1917) – ALI Ben Fatmi (1916) – ALION Tahar (1914) – AMAR Ben Abdallah (1918) – ANANI Saïd (1917) – ANIMOUR Bachir (1919) – ARAB Mohammed (1918) – ARAR Bouzid (1918) – ARDOUANE Tahar (1914) – ARRAS Tahar (1914) – ATOUT Brahim (1916) – AZIEZ Miloud (1918) – AZRA Boudjema (1916) – BAOUCHE Ahmed (1917) – BARNOU SADOUNI Abdallah (1915) – BEDJEBADJI Cherif (1914) – BEKHAKH Ahmed (1916) – BEKKIS Belkacem (1915) – BEKKOUCHE Mohammed (1914) – BELAÏDI Ahmed (1915) – BELALEM Salah (1918) – BELBEKKOUCHE Ahmed (1918) – BELFETHI Belkacem (1918) – BELGHEBSI Mohammed (1919) – BELHADI Ammar (1918) – BELHADI Mohamed (1915) – BELHAMRA Belkacem (1917) – BELKACEM Ben Salah (1915) – BELKAÏD Salah (1918) – BELKERMI Ahmed (1915) – BELKERMI Messaoud (1914) – BELLAHMAR Ali (1915) – BEN ADDALLAH Bachir (1916) – BEN ADDALLAH Salah (1915) – BENACER Messaoud (1914) – BENAÏSSA Derradji (1914) – BENATIA Messaoud (1918) – BENATIA Messaoud Ben Aïssa (1918) – BENAYAD Bachir (1918) – BENCHEBLI Mohamed (1914) – BENCHINE Tahar (1914) – BENDADA Ahmed (1918) – BENDAOUD Rabah (1916) – BENDJEDDOU Mohamed (1918) – BENDJEDDOU Mohamed Ben Tayeb (1918) – BENGHEBRID Mohammed (1916) – BENHAMLA Ali (1914) – BENKHEDIMALLAH Belkacem (1918) – BENKHEDIMALLAH Mohammed (1918) – BENMADI Saad (1916) – BENMENIA Mohamed (1917) – BENNAOUI Ali (1914) – BENOTMANE Lakdar (1916) – **BENSAÏDI Mohamed (1914)** – BENTACHA Noui (1915) – BERKATI Rabah (1919) – **BERNARD Victor (1918)** – BERREHAL Mohamed (1916) – BETCHINE Ammar (1915) – BIRAZE Bouzid (1918) – BONTOUR Belkacem (1918) – BOUABISSA Ali (1915) – BOUAFIA Mohammed (1916) – BOUAFIA Rabah (1915) – BOUAMAMA Saïd (1915) – BOUBAAYA Abdallah (1915) – BOUBAYA Larbi (1915) – BOUCHAHDANE Mekli (1918) – BOUCHAHDANE Mohammed (1918) – BOUCHEGOURA Mohamed (1917) – BOUCHETOB Boudjemaa (1914) – BOUDERBAN Lakdar (1918) – BOURDERDAR Serradji (1914) – BOUDINA Belkacem (1915) – BOUDIS Larbi (1915) – BOUDJADJA Assa (1918) – BOUFABA Alloua (1916) – BOUGHADI Ferhat (1918) – BOUGHALEM Mohamed (1914) – BOUHAFS Salah (1915) – BOUHEROUM Ammar (1916) – BOUKEBBADI Lamri (1917) – BOUKELLAL Abderrahman (1917) – BOUKEMMACHE Mohamed (1918) – BOULEBSOL Ahmed (1915) – BOULESNAVE Ali (1918) – BOULKRAOUT Ahmed (1915) – BOULKRAOUT Hammoud (1914) – BOUNAAS Chaïb (1914) – BOUNAAS Larbi (1918) – BOUNGAB Douadi (1915) – BOUNI François (1919) – BOUOUDEN Saïd (1914) – BOUREMEL Saïd (1914) – BOUSBA Abdallah (1918) – BOUSEBA Mohamed (1915) – BOUSHABA Mebarch (1916) – BOUSLAH Rabah (1918) – BOUSAÏD Tahar (1915) – BOUTELDJA Ben Mohamed (1919) – BOUTRAH Messaoud (1916) – BOUZOUGHAR Saïd (1916) – BOUZOURANE Ameer (1916) – BRIHOUM Ali (1915) – BRITEL Ali (1916) – CHABANE Ahmed (1916) – CHALAL Mohamed (1916) – CHANGUER Mohamed (1915) – CHEBITA Lakhdar (1914) – CHEHLAT Abdallah (1917) – CHEMLI Saïd (1915) – CHENAFI Mohamed (1917) – CHENAFI Salah (1916) – CHETTAH Hamou (1916) – CHIKHA Hadj Ben Abdallah (1916) – CHIRCHOUH Amor (1916) – CHOUFI Mohammed (1915) – CHOUGUI Ahmed (1915) – CHOUIKH Mohammed (1918) – CHOUKRI Lakdar (1916) – DAHI Saïd (1916) – DAHMANE Laoussine (1915) – DAOUD Ahmed (1917) – DAOUDI Achour (1914) – DARDAR Saïd (1915) – DARDARA Ammar (1916) – DEGHOUL Hocine (1915) – DEGHOUL Mebarek (1916) – DEGHOUL Mohammed (1918) – DENFER Mohamed (1914) – **DIF Mohamed (1915)** – DIFEL Brahim (1918) – **DJAMA Derradji (1918)** – DJEBBAR Messaoud (1918) – DJEHIM Ahmed (1917) – DJEKHRAB Lakhdar (1918) – DJOUMBI Hadj (1918) – DOUARNEREAU Messaoud (1915) – DOUIBI Saïd (1914) – FENDI Mebarek (1918) – FENNICHE Salah (1918) – FOUNAS Laïfa (1915) – FOUNAS Tucki (1914) – GHELLAB Seghir (1916) – GHENNA _ Salah (1916) – GHETTAB Messaoud (1915) – **GHOUL Salah (1917)** – GHYMOUSE Ahmed (1919) – GUERIRA Ahmed (1918) – GUERMICHE Tahar (1916) – GUESMI Saadi (1914) – GUESSAS Mohammed (1914) – HABIB Mohammed (1917) – HADDAD Mohammed (1916) – HADDAD Tahar (1916) – **HADRIANE Tayeb (1915)** – HALINA Laïd (1918) – HAMANI Ben Amor (1916) – HAMMADA Saïd (1919) – HANACHI Brahim (1914) – HAREK Amor (1918) – HEBBOUL Saou (1914) – HEMMANI Rabia (1917) – HENADA Hamlaoui (1918) – HERNOUNE Mebarek (1915) – HOUMER Ammar (1918) – HOUTA Ahmed (1917) – IDRI Ahmed (1917) – IDRI Messaoud (1917) – IKHLEF Ali (1914) – IKHLEF Brahim (1918) – JAFFAR Moussa (1915) – KADJA Amor (1916) – KAELEF Ali (1918) – KAÏD Mohammed (1916) – KALI TERRE (1918) – KAMEL Moktar (1914) – KARA Ammar (1919) – KECHACHA Mohammed (1916) – KEMMAS Tayeb (1918) – KEMOUDI Brahim (1918) – KENAI Salah (1918) – KENIOUI Mebarek (1916) – KERBAH Mohammed (1915) – KERIOUI Hocine (1916) – KERNANE Ahmed (1918) – KERZA Ali (1918) – KHALED Mohammed (1918) – KHENNOUS Derradji (1918) – KHENOUNA Youcef (1914) – KHERKHAR Ammar (1918) – KHOUILLED Essaïd (1915) – KOLLI Yahia (1919) – KOUADRI Ahmed (1914) – KOUIRA Amor (1917) – KOUIRA Salah (1914) – LABU Hocine (1918) – LADJAL Salah (1918) – LAGGOUN Ali (1916) – LAHMAR Saad (1916) – LAÏB Ammar (1914) – LAÏB Salah (1916) – LAÏB Slihan (1918) – LAÏTA Mohamed (1916) – LALAOUI Mohamed (1916) – LAMAMRA Amor (1918) – LAMAMRA Lakhdar (1917) – LANCER Rabah (1914) – **LAOUAT Mohammed (1914)** – LARBI Ahmed (1918) – LARECH Mostefa (1918) – LAZIZI Mohammed (1914) – LEBEIR Ammar (1918) – LECA François (1914) – LEKIREL Cherif (1918) – LOULDJA Lakhdar (1917) – M'SEKKINE Ameer (1914) – MADOU Ali (1918) – MAKHLOUF Ahmed (1917) – MAMMERI Abdelkader (1915) – MAOUCHE Ammar (1915) – MEDJIDER Ammar (1916) – MEDJOU Lamadi (1916) – MEDOUR Saïd (1919) – MEHENNI Ali (1914) – MELOUK Messaoud (1915) – MENAKH Zouaoui (1914) – MERABET Ammar (1916) – MERABET Ramdane (1918) – MERBAH Tahar (1917) – MERIDJ Ahmed (1918) – MERMOUNE Mohamed (1918) – MERROUICHE Tayeb (1917) – MESSAI Larbi (1918) – MESSALI Medari (1915) – MESSAOUD Ben Mohamed (1916) – MESSAOUD Ben Nacer (1914) – MESSAOUD Feteha (1916) – MEURS Tahar (1918) – MEZHOUD Ahmed (1916) – MEZIANE Ali (1918) – MIELLE Marcel (1918) – **MOUNAH Tahar (1914)** – MOUSSAOUI Amor (1916) – NACERI Mohammed (1918) – NASRI Salah (1914) – NASRI Tayeb (1916) – NEZZARI Brahim (1918) – NOUFEL Ahmed (1917) – NOUÏOUA Mostefa (1916) – OUADI Alloua (1918) – OUMELERGUAB Ammar (1917) – PESSEY Jean Baptiste (1915) – **PLACE Constantin (1918)** – RACHED Lakhdar (1915) – RAMDANE Mostefan (1918) – REDJEL Hachemi (1916) – REDJEM Ali (1915) – REDJEM Hadj (1918) – REHAL Amor

(1918) – REMITA Ammar (1915) – ROUAG Messaoud (1917) – SADAoui Hocine (1919) – SAHLI Ahmed (1918) – SALME Edouard (1918) - SATOUR Bachir (1915) – SCHABANE Tahar (1917) – SEHLI Messaoud (1914) - SEKELLI Mohamed (1918) – SEKFALI Hadj (1914) – SEKHANE Lakhdar (1918) – SELINI Mohamed (1914) – SELLEDJ Saïd (1916) – SI NACER Hammou (1915) - SINACER Belkacem (1915) – TAbET Ahmed (1918) – TAFZA Ali (1917) – TANOUGAST Ben Slimane (1917) - TANOUGAST Ramdan (1916) – TARGUI Tahar (1915) – TEFFAHA Mohamed (1918) – TERKI Maamar (1918) – TIAN Mohamed (1917) – TIKOUDANE Mohammed (1917) – TOURI Larbi (1915) – TRIA Tebbabi (1915) – YAHIA Ahmed (1916) - YAHIAOUI Tahar (1919) – ZABAT Ahmed (1915) – ZAOUI Salah (1918) – ZEBIRECHE Mohammed (1918) – ZENDAOUI Amar (1918) – ZENTOUT Lakhdar (1918) – ZEROUAL Amar (1915) – ZID Ferhi (1914) – ZIGHEM Aïssa (1916) - ZIGHEM Mohamed (1915) – ZOGHEBI Mohamed (1915) - ■ ■ ■

EPILOGUE YAHIA BENI GUECHA (depuis 1984)

LUCET deviendra une commune intégrant le village de TIBERGUMENT, elle sera à son tour intégrée en 1963 à la commune de FERDJIOUA

De nos jours = 11 810 habitants



Remerciements à Monsieur NOËL Hervé sur CDHA d'AIX en Provence pour l'envoi d'une documentation bien appréciée.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur LUCET, cliquez SVP sur l'un de ces liens qui ont permis d'établir cette synthèse :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

<http://guelma.piednoir.net/chroniques/autobiographie.html>

<http://sgranger.pagesperso-orange.fr/Lucet.html>

<http://sgranger.pagesperso-orange.fr/FMZ.html>

http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/lucet_jacques0690r3.html

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

[http://www.francegenweb.org/wiki/index.php?title=Monuments aux morts d%27Alg%C3%A9rie avant l%27ind%C3%A9pendance %281830 - 1962%29](http://www.francegenweb.org/wiki/index.php?title=Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_%281830_-_1962%29)

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO

